

MAIRIE D'ARGENCES



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 MAI 2014**

Date de la convocation

19 mai 2014

Date d'affichage de la convocation

19 mai 2014

Date d'affichage du C.R.

4 juin 2014

Nombre de conseillers

En exercice	27
Quorum :	14
Présents :	22
Procurations :	3
Votants :	25

Le lundi 26 mai 2014 à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur DELIVET, Maire, s'est réuni en séance publique, à la Mairie d'Argences, sous sa présidence.

Étaient présents : M. Dominique DELIVET, Maire, avec pouvoir de M. Claude CAUVIN, Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Martine BUTEUX, M. Patrice RENOUF, Mme Lydie MAIGRET, M. Richard MARTIN, Mme Marie-Hélène PORTIER, MM. Amand CHOQUET, Franck CENDRIER, Michel COMBE, Mmes Fabienne DÉRÉTTE, Sandrine DUPONT avec pouvoir de Mme Corinne SEBERT, Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Evelyne LABORY, MM. Michel LE MESLE, Gaël LÉBOUCHER, Alexandre LECERF, Jacques-Yves OUIN, Bruno PAIN, Mme Florence SEBILO avec pouvoir de Mme Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : M. Franck CENDRIER.

Absent excusé : Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Claude CAUVIN, Mme Amélie LEGOUPIL, M. Jean-Pierre OLIVIER, Mme Corinne SEBERT.

PRESENTATION DU PROJET DU FUTUR GYMNASE, DES AMENAGEMENTS DE PART ET D'AUTRE AINSI QUE LA REALISATION DE LA VOIRIE DENOMMEE « ALLEE VAL ES DUNES » RELIANT LA RUE DU MARECHAL JOFFRE A LA SENTE AUX OIES.

Monsieur le Maire remercie de leur présence Monsieur COUTANCEAU, société FEDD, assistant à maître d'ouvrage de la ville et Monsieur David MARIE, Société SCE, maître d'œuvre de la future voirie « allée Val Es Dunes ». Il indique que Madame Sylvie ROYER est l'architecte du gymnase.

Il présente l'historique du dossier de construction d'un deuxième gymnase qui avait été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire du 27 février 2012 et soumis au vote du Conseil municipal le 29 octobre 2012. L'Assemblée territoriale avait adopté le projet sous réserve d'obtention de subventions de divers organismes : le Conseil Général au titre des équipements sportifs, du Fonds de Politique de la ville, de l'Etat au titre du Fonds national de développement du sport.

Un budget prévisionnel avait été proposé et une inscription budgétaire a été faite lors de l'élaboration du budget primitif de 2013. Une ligne évoquant un financement par emprunt figure dans le document budgétaire. M. le Maire précise d'ailleurs que la commune peut supporter sans difficulté un emprunt couvrant cette opération.

La subvention du Conseil Général au titre des équipements sportifs a été notifiée officiellement début 2014.

Une fois ces opérations juridiques et financières réalisées, l'architecte a été sélectionné puis des réunions de travail sous l'égide d'un Comité de pilotage se sont succédées de septembre à novembre 2013. Ce Comité était composé de trois élus du Conseil municipal, un professeur de sport du collège Jean CASTEL, deux représentants d'associations utilisatrices du futur gymnase (le handball et le basket), le responsable des services techniques, l'assistant à maître d'ouvrage et l'architecte du projet.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur COUTANCEAU qui présente et commente le projet dont le plan d'aménagement est visionné simultanément par les conseillers municipaux. Il informe l'Assemblée que deux phases sont proposées pour cette opération, d'abord la partie gymnase proprement dite, puis ensuite la réalisation d'un dojo. La subvention concernant le dojo sera sollicitée courant 2014.

Un espace contigu à la salle de sport côté Est est réservé pour éventuellement y adosser une salle de gymnastique ultérieurement. Il présente également le chiffrage réactualisé de l'opération en incluant l'aménagement paysagé, les divers honoraires, la voirie reliant la rue du Maréchal Joffre à la Sente aux Oies. Cette nouvelle voie permettra non seulement un accès aux installations sportives mais aussi apportera une fluidité et une facilité de circulation pour se rendre au collège d'Argences et à l'ensemble des écoles.

Un débat s'instaure au sein du Conseil municipal puis la parole est cédée à Monsieur Marie de la société SCE qui commente le projet de la future voirie « Allée Val Es Dunes ».

Monsieur le Maire informe ses collègues que le permis de construire du projet va être présenté rapidement afin que les travaux puissent débuter en fin d'année 2014. Ils s'étaleront sur environ deux ans.

La séance du Conseil est levée à 22 H 15.

NOMS et Prénoms des élus ayant participé au vote	POUVOIRS A	SIGNATURES
BEAUDOIN Christelle	Florence SEBILO	
BUTEUX Martine		
CAUVIN Claude	Dominique DELIVET	
CENDRIER Franck		
CHOQUET Amand		
COMBE Michel		
DELIVET Dominique		

DERETTE Fabienne		
DUPONT Sandrine		
FIQUET-ASSIRATI Brigitte		
GEMY Gilbert		
GUERIN Florence		
ISABEL Marie Françoise		
LABORY Evelyne		
LE MESLE Michel		
LEBOUCHER Gaël		
LECERF Alexandre		
LEGOUPIL Amélie		absente
MAIGRET Lydie		
MARTIN Richard		
OLIVIER Jean-Pierre		absent
OUIN Jacques-Yves		
PAIN Bruno		
PORTIER Marie-Hélène		

RENOUF Patrice		
SEBERT Corinne	Sandrine DUPONT	
SEBILO Florence		

*Secrétaire de séance,
Franck CENDRIER*

Dominique DELIVET,
Maire